

ARRETE DU MAIRE N°036/2023

ARRETE COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

Le Maire de la Commune d'ORLIENAS,

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article R. 2225-4 ;
- Vu l'arrêté du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;
- Vu l'arrêté préfectoral n° SDMIS_DPOS_GACR_2017_019 du 17 février 2017 portant règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie ;
- Considérant que le Maire assure la défense extérieure contre l'incendie sur le territoire de la Commune ;
- Considérant que l'article R.2225-4 du Code Général des Collectivités Territoriales précise que le Maire identifie les risques à prendre en compte et fixe, en fonction de ces risques, la quantité, la qualité et l'implantation des points d'eau incendie identifiés pour l'alimentation en eau des moyens des services d'incendie et de secours, ainsi que leurs ressources ;

ARRETE :

Article 1^{er} – Généralités :

La défense extérieure contre l'incendie (DECI) désigne l'ensemble des moyens mis en œuvre pour assurer l'alimentation en eau des engins ou matériels de lutte contre l'incendie, par l'intermédiaire de points d'eau incendie (PEI) identifiés à cette fin.

Article 2 – Identification des risques et des besoins en eau pour y répondre :

Le règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie détermine des quantités d'eau de référence destinées à couvrir les risques incendies de bâtiments ainsi que les distances maximales entre les ressources en eau et les bâtiments.

L'identification et la qualification des différents risques à couvrir sont réalisées à l'échelon communal.

Les différents risques à prendre en compte sur le territoire de la Commune d'Orlienas sont identifiés dans l'annexe n°1 du présent arrêté.

Article 3 – Les points d'eau incendie :

Les points d'eau incendie (publics et privés) regroupent les points d'eau sous pression (poteaux et bouches d'incendie) ainsi que les points d'eau naturels ou artificiels (forages ou réserves, puits, mares, étangs, retenues d'eau, lac collinaires, cours d'eau).

La liste des points d'eau incendie (PEI) situés sur le territoire fixée dans l'annexe n° 2 du présent arrêté.

L'actualisation de l'inventaire des points d'eau incendie du présent arrêté fait partie intégrante des processus d'échanges d'informations entre la Commune, le SDMIS, le gestionnaire d'eau potable, la société en charge du contrôle et du suivi des PEI.

Article 4 – Modalités de réalisation des contrôles techniques :

Les contrôles techniques périodiques ont pour objectif d'évaluer les capacités des PEI de la Commune et de les maintenir en condition opérationnelle.

Le contrôle technique comprend un contrôle du débit et de la pression ainsi qu'un contrôle fonctionnel consistant à s'assurer du fonctionnement normal et permanent du PEI, de maintenir l'accessibilité et la visibilité du PEI et de retrouver au plus vite le fonctionnement normal du PEI en cas d'anomalie.

Les contrôles techniques sont réalisés en conformité avec les périodicités définies par l'article 5.2.1 du règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie.

Le dispositif de contrôle des PEI ainsi que toutes modifications de celui-ci sera notifié au Préfet du Rhône conformément à l'article 5.2 du règlement départemental et métropolitain de défense extérieure contre l'incendie.

Les résultats des contrôles techniques font l'objet d'un compte-rendu transmis au SDMIS.

Article 5 – Notification au Préfet :

Une copie du présent arrêté est notifiée à Monsieur le Préfet du Rhône. Il en sera de même pour toute modification ultérieure du dit arrêté.

Article 6 – Recours :

Conformément aux dispositions de l'article R.421-1 du Code de Justice Administrative, le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon (184, rue Duguesclin - 69433 LYON cedex 03) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à ORLIENAS, le 30 janvier 2023

Le Maire
Olivier BIAGGI

The image shows a blue circular official seal of the Commune d'Orlienas. The seal features a central emblem with a figure and the text 'COMMUNE D'ORLIENAS' around the perimeter. Overlaid on the seal is a black ink signature that appears to read 'Olivier Biaggi'.

**ARRÊTE DU MAIRE N°036/2023 : ARRETE COMMUNAL DE DEFENSE
EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE**

ANNEXE N°1 – IDENTIFICATION DES DIFFERENTS RISQUES

➤ Risques courants :

Adresse / secteur	Qualification du type de risque (faible, ordinaire ou important)
Route des sept chemins, chemin de la Rousse, chemin de la Mouille, chemin de la Canarde, route du Bonneton, chemin des Vignes du Chéron, chemin des Bottières, chemin de la Bassette, chemin du Taravel, route du Paradis, chemin du Vorza, route de la Durantière, chemin du Grand Champ, chemin de la Noyeraie, impasse des Pommiers, passage Salagru, passage de la Romaine, passage des Vignes, montée du Boulard, chemin du Mont, chemin du Combard, chemin de Fontanille, impasse des Triandines, chemin des Razes, route de Rivoire, route du Violon, chemin de Combe Abus, route des Pierres Blanches, chemin de l'Hommeé, chemin des Roches, route du Pontet, route des Coteaux du Lyonnais, chemin de Crémière, chemin de Germanie, chemin de Félin, chemin des Esses, impasse de la Croix du May, impasse Vinéa, impasse Bellevue, chemin du Gotet	Faible (habitat peu dense, zones de hameaux)
Route de la Fontaine, chemin du Creux, rue Sainte Agathe, impasse du Domaine, chemin de la Combat, chemin de la Conchette, impasse le Clos de la Fontaine, impasse des Arts, impasse des Archers, impasse Corderoy, route de Trêve de Gain, chemin du May, allée du Gontey, impasse Baraban, impasse des Loges, allée de la Cognacière, impasse Euphrasie, impasse des Lys, impasse du Ruisseau, allée des Deux Vallons, impasse de la Roncière, chemin de la Bonnette, chemin de la Fonderie, impasse des Balmes, route de Jalloussieux, place de Jalloussieux, impasse de Trêve de la Croix, chemin de la Casanona, rue de la Forge, rue Justine Guinand, rue de Villacroz, route de Lyon	Ordinaire (zones d'habitat regroupé, zone de lotissements)
Rue des Veloutiers, rue Alexandre Luigini, place de l'Eglise, Rue du Chater, place de l'Ancienne préfecture, rue Noire, passage de la Voute, place des Terreaux, rue du Vingtain, rue de la Coursière, Passage des écoliers, Place François Blanc	Important (zones d'habitat dense)

➤ Risques particuliers :

Adresse / secteur	Description du risque
Place de l'Eglise	Eglise, commerces et habitat groupé
Rue du Chater	Commerces et habitat groupé
Rue des Veloutiers	Commerces et habitat groupé
Passage des écoliers	Ecoles
Place François Blanc	Mairie et école
Route de la Fontaine	Restaurant scolaire et bibliothèque
815, route des Coteaux du Lyonnais	Salle polyvalente (Héliotrope)

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 06/02/2023



ID : 069-216901488-20230130-A_036_2023-AR

ARRÊTE DU MAIRE N°036/2023 : ARRETE COMMUNAL DE DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE

ANNEXE N°2 – LISTE DES POINTS D'EAU INCENDIE (PEI)

N° du PEI	Numéro sur la voie	Adresse dans la Commune	Type de PEI	Débit à 1 bar (m3/h)	Pression statique	Capacité (m3)	Domianialité (public/privé)	Nom du propriétaire	Convention PEI	Observations
1	77	Rue du Chater	PI	60	5,5		Public	Commune d'Orliénas		
3		Rue des Veloutiers (église)	PI	52	5,5		Public	Commune d'Orliénas		
4	73	Route de Trêve de Gain	PI	60	6,7		Public	Commune d'Orliénas		
5	124	Allée du Gontey	PI	60	7,5		Public	Commune d'Orliénas		
6		Route de Trêve de Gain	PI	60	7		Public	Commune d'Orliénas		
7	79	Impasse des Lys	PI	60	7,5		Public	Commune d'Orliénas		
8	75	Impasse du ruisseau	PI	60	7,8		Public	Commune d'Orliénas		
9		Allée des deux Vallons	PI	60	7		Public	Commune d'Orliénas		
10		Chemin de la Bonneite	PI	11	7		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
13	864	Route de Jalloussieux	PI	60	6		Public	Commune d'Orliénas		
14	705	Route de Jalloussieux	PI	60	6		Public	Commune d'Orliénas		
17		Place de la croix des rameaux	PI	60	3,5		Public	Commune d'Orliénas		
18	438	Rue des Veloutiers	PI	60	3,9		Public	Commune d'Orliénas		
20		Rue des veloutiers/chemin de la Combat	PI	60	5		Public	Commune d'Orliénas		
22	95	Chemin du Creux	PI	60	3,5		Public	Commune d'Orliénas		
23	69	Route des Coteaux du Lyonnais	PI	60	4,2		Public	Commune d'Orliénas		
24	615	Route des Coteaux du Lyonnais	PI	31	3		Public	Commune d'Orliénas		
26	637	Chemin de Germanie	PI	60	2,6		Public	Commune d'Orliénas		
28	631	Chemin des Roches	PI	4	5		Public	Commune d'Orliénas		
30	1036	Route de Rivoire	PI	0	1		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
31	525	Chemin de Combe Abus	PI	Non connu	Non connu		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
32		Chemin du Creux	PI	5	6,7		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 06/02/2023

ID : 069-216901488-20230130-A 036 2023-AR

Berger
Levrault



Numéro sur la voie	Adresse dans la Commune	Type de PEI	Débit à l'bar (m ³ /h)	Pression statique	Capacité (m ³)	Domainialité (public/privé)	Nom du propriétaire	Convention PEI	Observations
325	Route de Lyon	BI	Non connu	Non connu		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
34	Route de la Durantière/route du paradis	PI	60	4,3		Public	Commune d'Orléanas		
38	Chemin du Combard	PI	60	4,5		Public	Commune d'Orléanas		
43	Route des sept Chemins	PI	60	9,8		Public	Commune d'Orléanas		
42	Route des sept Chemins/chemin du Felin	PI	4	3,8		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
1019	Chemin de la Rousse	PI	6	10,5		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
575	Chemin de la Rousse	PI	9	8,2		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
48	Route du Bonneton	PI	60	6,5		Public	Commune d'Orléanas		
49	Route du Bonneton	PI	60	6,2		Public	Commune d'Orléanas		
50	Route du Bonneton	PI	60	6,5		Public	Commune d'Orléanas		
52	Chemin des Vignes de Cheron	PI	5	5,5		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
53	Chemin des Vignes de Cheron	PI	7	8,2		Privé	Transports et écurie Grillon	Non	PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
56	Chemin du Taravel	PI	6	4,5		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
57	Chemin du Taravel	PI	0	0		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
58	Montée du Boulard/passage des Vignes	PI	60	5,5		Public	Commune d'Orléanas		
59	Route de Rivoire	PI	0	0		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
61	Route du violon	PI	40	Non connu		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
100	Route de trêve de gain/allée des 2 vallons	PI	60	6,8		Public	Commune d'Orléanas		
101	Chemin de la Fonderie	PI	60	6,5		Public	Commune d'Orléanas		
102	Impasse des Balmes	PI	60	6,5		Public	Commune d'Orléanas		
103	Impasse des Balmes	PI	20	6,8		Public	Commune d'Orléanas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
104	Place de Jalloussieux	PI	60	5		Public	Commune d'Orléanas		
105	Chemin de la combat/chemin de la conchette	PI	60	5		Public	Commune d'Orléanas		
106	Route de la fontaine/place François Blanc	PI	60	5,7		Public	Commune d'Orléanas		
107	Montée du Boulard	PI	60	6,5		Public	Commune d'Orléanas		
108	Montée du Boulard	PI	60	4		Public	Commune d'Orléanas		
109	Chemin du Mont/chemin du Combard	PI	60	5		Public	Commune d'Orléanas		
110	Route du Paradis	PI	60	4,5		Public	Commune d'Orléanas		

N° du PEI	Numéro sur la voie	Adresse dans la Commune	Type de PEI	Débit à 1 bar (m3/h)	Pression statique	Capacité (m3)	Domanialité (public/privé)	Nom du propriétaire	Convention PEI	Observations
111		Chemin de l'Hommée	PI	60	4,6		Public	Commune d'Orliénas		
112		Chemin de Crémière	PI	11	10		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
113	189	Route du Pontet	PI	60	5		Public	Commune d'Orliénas		
114	218	Route de Jalloussieux	PI	60	4,5		Public	Commune d'Orliénas		
115		Chemin de la conchette/le clos de la fontaine	PI	60	5,5		Public	Commune d'Orliénas		
116	774	Route des Pierres Blanche	PI	17	6,5		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
118		Chemin des Razes	PI	4	4		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
119	814	Chemin de la Mouille	PI	7	8,9		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
120		Route de la Durantière	PI	60	7,5		Public	Commune d'Orliénas		
121	483	Route de la Durantière	PI	60	5,6		Public	Commune d'Orliénas		
123	189	Chemin du Grand Champ	PI	60	4		Public	Commune d'Orliénas		
124		Route des sept chemins/route de Lyon	PI	60	4,9		Public	Commune d'Orliénas		
125		Chemin des Bottières	PI	11	7		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
126	591	Chemin du Vorza	PI	5	5,5		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
127		Chemin des Vignes de Cheron	PI	60	5,5		Public	Commune d'Orliénas		
129	563	Route de Rivoire	PI	58	3		Public	Commune d'Orliénas		
130		Impasse des Triandimes	PI	60	4,6		Public	Commune d'Orliénas		
131	127	Rue Alexandre Luigini	PI	60	4,5		Public	Commune d'Orliénas		
132	223	Route du Paradis	PI	60	4,3		Public	Commune d'Orliénas		
133	643	Route du Paradis	PI	60	4,8		Public	Commune d'Orliénas		
134	132	Chemin de Combe Abus	PI	0	0		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
10006	478	Route de Trêve de Gain	PI	Non connu	Non connu		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours
10010		Impasse de l'Euphrasie	PI	Non connu	Non connu		Public	Commune d'Orliénas		PEI conservé par intérêt opérationnel, étude en cours

Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 06/02/2023

ID : 069-216901488-20230130-A_036_2023-AR



Envoyé en préfecture le 02/02/2023

Reçu en préfecture le 02/02/2023

Publié le 06/02/2023



ID : 069-216901488-20230130-A_036_2023-AR